

« Allez dire aux prêtres » Thème pastoral de l'année

Chers Amis,

Plus on donne plus on reçoit : « Lourdes, ça ne se raconte pas, ça se vit... ».

C'est dans une démarche de service que nous quitterons notre vie quotidienne et cheminerons ensemble vers Lourdes pour vivre ce 131^{ème} pèlerinage et communier à l'espérance d'un monde plus fraternel.Votre choix de rejoindre l'Hospitalité témoigne de votre volonté d'accompagner tout au long du pèlerinage du mieux que vous pourrez dans le cadre des tâches demandées, les personnes ayant besoin d'accompagnement. Nous sommes tous des bénévoles avec nos limites mais surtout avec nos talents. Une journée de rencontre est **prévue le samedi 02 juillet 2022 à Portieux**.

Là, les premiers liens se tissent lors de la préparation à notre mission ; un courrier de participation vous parviendra mi-juin.

Comme les années dernières, notre évêque, Mgr Didier BERTHET, vivra avec nous cette belle démarche.**Notre prédicateur sera le Père Damien BESSOT.**

Bien cordialement,

Le président de l'Hospitalité

DATES du PELERINAGE : **DEPART** → le dimanche 10 juillet 2022 tôt le matin
RETOUR → le samedi 16 juillet 2022 dans la matinée.**Les heures et lieux de départ précis figureront sur la feuille de route que vous recevrez vers fin juin.**Le tarif comprend : le prix du voyage, l'hébergement du séjour de 5 jours complets à Lourdes, tous les repas (du départ à l'arrivée), les insignes, livrets, taxes, frais divers, etc. **LE COUT TOTAL varie selon votre hébergement et votre profil :**

MODE D'HEBERGEMENT et REPAS				COUT TOTAL selon PROFIL			
LIEU d'hébergement	MODE d'hébergement	REPAS	Référen ce TARIF	ADULTE	ADULTE propres moyens	JEUNES de 3 à 25 ans	JEUNES de 3 à 25 ans propres moyens
Hospitalier accompagnant 1 malade logeant à l'accueil ND en pension complète				A	390 €	240 €	
Camp des jeunes				B	270 €	120 €	230 € 80 €
ABRI St MICHEL Foyer (hommes)	DORTOIR ou box les 10 premiers inscrits	Self ST Michel	C	310 €	160 €	>18 ANS 230 €	>18 ANS 80 €
HOSPITALET	Ch 2/3 lits les 30 1 ^{ers} inscrits	Self ST Michel	D	360 €	210 €	260 €	110 €
HOTEL ALLIANCE	Ch 2/3 lits + petit dej	Self ST Michel	E	360 €	210 €	260 €	110 €
HOTEL GALILEE 8 mn de l'accueil ND	Ch. 2/3 lits Pension Complète	SELF hôtel	F	390 €	240 €	280 €	130 €
HOTEL BASILIQUE 6 mn accueil ND	Ch. 2/3 lits Pension Complète	SERVIS	G	390 €	240 €	280 €	130 €
HOTEL ANGLETERRE 5 mn accueil ND	Ch. 2/3 lits Pension Complète	SERVIS	H	420 €	270 €	300 €	150 €
uniquement en hôtel : enfants de 0 à 2 ans : gratuit				CHAMBRE INDIVIDUELLE ADULTES :		+110 €	
Je loge dans un autre hôtel				I	180 €	70 €	140 € 70 €

Le choix d'un autre hôtel vous responsabilise sur l'organisation matérielle de vos bagages.
Si vous avez besoin d'informations complémentaires, contactez**RESPONSABLE INSCRIPTION et PAIEMENT des HOSPITALIERS**Mail : claudenicole.nicolas@orange.fr**Nicole NICOLAS**

Tél : 03 29 94 45 66

Portable : 06 88 92 70 86

184 rue du Caron

88 170 DOMMARTIN/VRAINE

MODALITÉS D'INSCRIPTION

◆ **POUR LES JEUNES**

-Les jeunes enfants à partir de 6 ans, accompagnés par des hospitaliers (parents, grands-parents, oncles, tantes, parrains ou marraines), **seront pris en charge et encadrés** de 8h à 19h par des animateurs de l'hospitalité. Ils mangeront le midi à St Michel mais ils dormiront avec leurs accompagnateurs.

Jeunes de fin de 4° à 18 ans seront hébergés ensemble avec des accompagnateurs au camp des jeunes. Pour tous les mineurs, un dossier particulier d'inscription sera à remplir avec une autorisation parentale ; Merci de prendre contact avec la responsable des inscriptions ci-dessus.

◆ **TENUES de cérémonie : nous mettons à votre disposition pour la durée du pèlerinage**

(Vous pouvez aussi les acheter)

- Un sac à dos HNDL St Dié, (15 €)
- une blouse de cérémonie (hospitalières) (35 €)
- 3 polos blancs (hospitaliers) (15 € pièce)
- 5 tee-shirts (pour les jeunes)

UNE CAUTION DE 50 € VOUS EST DEMANDEE A L'INSCRIPTION et vous sera restituée dans le courrier de convocation à l'assemblée générale de novembre ; merci pour votre compréhension.

◆ **TARIFS ET PAIEMENTS**

- **UNE REDUCTION COUPLES de 50 €** est accordée pour les couples adultes
- **UNE REDUCTION** supplémentaire globale **de 50 €** est accordée pour les familles (parents et enfants) de mini 4 personnes et dont les enfants sont encore à la charge des parents.
- **UN PAIEMENT ECHELONNE** est accepté
- **LES CHEQUES VACANCES** sont acceptés **mais sans indiquer** le nom du bénéficiaire.
- **PAIEMENT PAR VIREMENT** (sauf caution) : **FAITES ATTENTION** : l'IBAN pour le pèlerinage et celui de la cotisation sont **DIFFERENTS** et un chèque sera nécessaire pour la caution.
- **BESOIN D'AIDES** : les soucis financiers ne doivent pas être un obstacle à votre venue à Lourdes. Adressez-vous au président **par courrier** : Etienne Marchal 2, rue du 14 septembre 88170 CHATENOIS.
- **ATTENTION** : les éventuels frais de soins et de retour liés à une fragilité psychique incomberont aux personnes qui se seraient engagées de manière inconsidérée.
- **DESISTEMENT** : sauf pour des raisons particulières (décès familial, maladie, raison professionnelle justifiée, résultat d'examen scolaire), pour un désistement dans les 15 jours précédant le départ, il sera dû, donc retenu sur votre paiement, 30 % du prix du pèlerinage.

◆ **ASSURANCE :**

- Une assurance vous couvre en responsabilité civile et pour un rapatriement spécifique (Covid inclus)
- Les **professionnels de santé : médecins, infirmières, ... sont assurés en matière de responsabilité civile** professionnelle par l'hospitalité mais ils **doivent être inscrits à l'ordre**. Si vous n'êtes plus en activité professionnelle, l'hospitalité paiera cette inscription temporaire à l'ordre ; un dossier spécifique est à remplir et à demander à Marie Reine VOIRY 06 09 87 39 71.

◆ **AUTORISATION DE PUBLICATION : Vous autorisez, de droit, l'Hospitalité Notre Dame de**

Lourdes et/ou le Diocèse de Saint-Dié à publier des photos de vous prises durant le pèlerinage : dans le bulletin, toutes autres publications, sur le site internet, dans les publications du diocèse ou lors d'un film.

◆ **LES DEMANDES d'HEBERGEMENT d'hospitaliers à l'accueil Notre Dame seront validées par la commission d'inscription des malades.**

◆ **OBLIGATIONS LIEES AU COVID : Notre responsabilité de protection et de sécurité de tous les pèlerins nous oblige à vous demander l'engagement de respecter une charte. L'accueil ND étant un centre de soin, à ce jour, en plus des gestes barrières habituels, **le pass vaccinal est encore imposé à tous.****

Ceci peut évoluer selon les directives gouvernementales et du sanctuaire.

Les modalités finales seront communiquées sur votre feuille de route.

PASS VACCINAL pour être valide : 3 doses de vaccin ou 2 doses et 1 infection, ou 1 dose de vaccin et 2 infections ; si 3 infections : 1 dose de vaccin est obligatoire.

LE REGLEMENT INTERIEUR de l'association HNDL est visible sur le site :

<http://www.hospitalite-saint-die.fr/> Nous vous invitons à le consulter ; en voici quelques extraits essentiels :

Ce qu'il faut savoir avant de s'engager comme hospitalier(e)

Vous avez décidé de vous inscrire en tant qu'hospitalier ou hospitalière pour aider à Lourdes des pèlerins nécessitant un accompagnement. Cette démarche, que vous soyez nouveau ou déjà venu, est un engagement de service qui sera riche d'échanges et de partage. Si cet engagement permet de mettre en œuvre nos prédispositions et expériences professionnelles, il nécessite aussi de faire des efforts.

- * Être en **bonne forme physique** : le service commence dès 6 h 15 et se termine vers 21 h sur 7 jours,
- * Être **disponible** : c'est d'abord être là où on vous a affecté, accepter le service qu'on vous a demandé et effectuer les tâches que cela exige jusqu'au bout. C'est tout simplement dire «OUI » à ce que vous vous êtes engagés à faire devant Marie pour les personnes malades ou en situation de handicap.
- * Être **poli et souriant** : c'est aussi dire « Bonjour, bonsoir », quelques mots aux personnes malades, aux autres hospitaliers. C'est aussi **essayer d'aller vers tous les malades**, ne pas rester entre amis, entre anciens, entre jeunes...
- * Être **ponctuel et fiable** : les personnes malades sont vite désorientées ou affectées par un retard même minime ou **surtout par une promesse non tenue**.
- * Être **discret et respectueux** : quand une personne se confie à vous ou quand vous devez faire une toilette ou des soins ...
- * Être **solide moralement** : vous serez peut-être confrontés à des situations, à des souffrances parfois difficiles à vivre sereinement (ou ...à des souffrances qui peuvent vous fragiliser) Mais vous ne serez jamais seul pour les aborder ; n'ayez pas peur de partager avec vos responsables: ils vous aideront
- * Avoir **confiance en vous** : si on vous a demandé un service, si on vous a confié une responsabilité, c'est parce qu'on sait que vous êtes capable de l'assumer. Avoir **confiance dans les autres** : ne pas vouloir faire tout seul, partager les tâches, se relayer, déléguer ...
- * Rester **simple** : si vous ne savez pas faire, demandez et on vous expliquera, on vous accompagnera. Si vous ne pouvez pas faire, dites-le, on vous comprendra.
- * **Rester calme, serein et tolérant** : la fatigue, la chaleur, les attentes debout en plein soleil, les ordres, les contre-ordres ... autant de contrariétés fréquentes mais aussi, toujours la volonté de bien faire, nous font parfois courir, nous agiter ... et oublier les personnes malades qui se sentent alors responsables de nos difficultés.
- * **Discipline** : Dans le cas où un hospitalier(e) se signifierait par une attitude non conforme à l'esprit de l'Hospitalité, en non cohérence avec le but de l'association, il pourra être pris à son encontre une mesure d'exclusion de l'Hospitalité. Il(elle) en sera averti(e) par le président ou l'un des vices présidents et sera d'une application immédiate.
- * Être **priant** : le pèlerinage est une démarche de foi. Nous devons accompagner les personnes malades en les amenant aux cérémonies mais aussi en participant à leurs côtés, aux moments forts du pèlerinage, même si nos motivations sont plus que timides.
- * **Partager** : les tâches, les repas, les difficultés, les fous rires, les chapelets et la bière du soir

Un pèlerinage sera réussi si vous revenez grandi moralement, heureux d'avoir servi avec le sourire et dans le calme ; fatigué certainement, épuisé peut-être, mais ressourcé par tant de confiance, de simplicité, de foi et d'amour.

Regardez devant : les difficultés s'oublient ; seul, le meilleur reste et dure...

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Gestion des données personnelles reçues par Hospitalité ND de Lourdes du diocèse de Saint-Dié (HNDL)

Depuis le 25 mai 2018, le règlement général pour la protection des données (**RGPD**) est applicable en France, ainsi que dans le diocèse et les associations. La gestion, la sécurité et la transmission de ces données personnelles relèvent de notre responsabilité et sont totalement transparentes sur l'usage qu'il en est fait.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression de ces données. Vous pouvez exercer ce droit en nous envoyant une demande à HNDL 2, rue du 14 septembre 88 170 CHATENOIS.

Ces données ne seront utilisées que dans le cadre de cette association qui en protège l'accès et la confidentialité.

A quoi servent ces données

Vos données personnelles que nous sommes amenés à collecter et à conserver sont nécessaires à l'exécution des traitements pour :

- le bon fonctionnement de la vie de notre association (informations, courriers, convocations réunions AG, inscriptions, actions pâtés et huîtres etc...)

- mener à bien notre mission d'organisation du pèlerinage diocésain à Lourdes et tout ce qui s'y rapporte.

L' HNDL peut également participer à des événements organisés par des partenaires, ceci en accord avec notre objet et les décisions prises par les membres du conseil d'administration.

Pour quelle durée sont conservées ces données ?

- Toute la durée de l'adhésion à l'association et : 3 ans après l'avoir quittée ou immédiatement si décès.

La référence de base étant le paiement de la cotisation annuelle ou pour les malades, la présence aux pèlerinages considérant qu'il est possible d'avoir une ou plusieurs années consécutives sans présences.

Qui détient ces données ? Uniquement des acteurs internes à l'HNDL et la direction des pèlerinages.

<u>ACTEURS</u>	<u>MOYEN</u>	<u>DONNEES SIMPLES HOSPITALIERS</u>	<u>DONNEES SIMPLES MALADES</u>	<u>DONNEES SENSIBLES MALADES ou JEUNES</u>
le président de l'HNDL	Ordinateur personnel	X	X	
le directeur des pèlerinages DDP	Ordinateur de la DDP	X	X	
la personne en charge de l'inscription des malades et son adjoint	Ordinateur personnel	X	X	X
la personne en charge de l'inscription des hospitaliers, jeunes et son adjoint	Ordinateur personnel	X	X	X
la secrétaire opérationnelle	Ordinateur personnel	X	X	
la secrétaire institutionnelle	Ordinateur association	X	X	
La trésorière	Ordinateur personnel	X	X	

La gestion de ces données est assurée par un registre de traitement des données contrôlé par le conseil d'administration de l'association. Un rapport sur l'utilisation faite des données personnelles des membres de l'association, est présenté à chaque Assemblée générale annuelle.

Pour mise en conformité avec le règlement européen en matière de protection des données personnelles (RGPD).

Le membre du CA responsable du traitement des données personnelles est : Grégoire BLUNTZER.

Signature :

FICHE D'INSCRIPTION FICHER EXCEL